



Ville de Trégueux

Compte Administratif 2020

Note de présentation

Conseil Municipal du 10 mars 2021

Sommaire

1. La section de fonctionnement.....	3
1.1. Recettes de fonctionnement.....	3
a) Produits des services.....	3
b) Impôts et taxes.....	4
c) Dotations et subventions.....	5
d) Autres produits de gestion courante.....	6
e) Atténuations de charges.....	6
f) Produits exceptionnels.....	7
g) Recettes d'ordre.....	7
1.2. Dépenses de fonctionnement.....	8
a) Charges à caractère général.....	8
b) Charges de personnel.....	9
c) Autres charges de gestion courante.....	10
d) Atténuations de produits.....	11
e) Charges financières.....	11
f) Charges exceptionnelles.....	11
g) Provisions.....	11
h) Dépenses d'ordre.....	12
2. La section d'investissement.....	13
2.1. Les recettes d'investissement.....	13
a) Dotations, fonds divers et réserves.....	13
b) Subventions d'investissement.....	13
c) Emprunts.....	13
d) Amortissements (opération d'ordre entre section).....	13
e) Opérations patrimoniales.....	14
2.2. Les dépenses d'investissement.....	14
a) Remboursements du capital des emprunts.....	14
b) Frais d'études et logiciels.....	14
c) Subventions d'équipements versées (agglomération, SDE, bailleurs sociaux...).....	14
d) Acquisitions de terrains, véhicules, matériels et mobiliers.....	15
e) Travaux espaces verts, bâtiments, voirie.....	16
f) Dépenses d'ordre.....	16
3. Résultats 2020 et affectation.....	17
3.1. Résultats de clôture du budget principal – affectation.....	17
3.2. Résultats 2020 consolidés.....	17

1. La section de fonctionnement

L'exercice 2020 fait apparaître les résultats suivants :

En milliers d'€	CA18	CA19	%19/ 18	CA20	CA20- 19	%20/ 19
Total recettes fonctionnement	10 030	10 288	2,6%	10 147	-140	-1,4%
Total dépenses fonctionnement	8 234	8 625	4,7%	8 552	-73	-0,8%
Excédent de fonctionnement	1 796	1 662	-7,4%	1 595	-67	-4,0%

Concernant le fonctionnement en 2020, les recettes ont baissé de 140 K€, soit – 1,4 % et les dépenses ont baissé de 73 K€, soit – 0,8 %. Par conséquent, l'excédent de fonctionnement est en baisse de 67 K€, soit - 4 %.

La crise sanitaire a fortement impacté à la baisse les recettes de fonctionnement (-218 K€). Concernant les dépenses de fonctionnement, malgré des dépenses supplémentaires liées à la crise sanitaires (achat de matériels de protection pour les agents et la population, entretien des établissements recevant du public...), beaucoup d'évènements ont été annulés entraînant de moindres dépenses (-102 K€). **Au global, l'impact de la crise sanitaire aura dégradé le résultat de fonctionnement 2020 à hauteur de 116 K€.**

Exécution 2020 comparé aux prévisions budgétaires :

En milliers d'€	BP20	BT20	CA20	CA- BT20	% réalisation/ BT
Total recettes fonctionnement	10 218	10 129	10 147	18	100,2%
Total dépenses fonctionnement	8 989	8 793	8 552	-241	97,3%
Excédent de fonctionnement	1 228	1 336	1 595	259	119,4%

L'excédent réel de fonctionnement est supérieur de 259 K € par rapport aux prévisions du Budget Total (soit le Budget Primitif modifié par les décisions modificatives), cette différence se répartit comme suit :

- 241 K€ de dépenses non réalisées,
- 18 K€ de recettes supplémentaires.

Les 3 décisions modificatives ont permis d'approcher les prévisions de l'excédent final et d'obtenir des taux de réalisations de 97,3 % en dépenses et 100,2 % en recettes (% de réalisation par rapport au Budget Total).

1.1. Recettes de fonctionnement

a) Produits des services

En milliers d'€	BP20	BT20	CA20	CA- BT20	% réalisation/ BT
Produits des services	1 290	1 110	1 065	-45	95,9%

Ce chapitre enregistre les recettes tarifaires des services (enfance jeunesse, médiathèque, bleu pluriel...) ainsi que les prestations de services versées par la CAF, les remboursements de personnels mis à disposition à d'autres collectivités.

Les décisions modificatives anticipaient de fortes baisses à ce chapitre en 2020. Au final, ces recettes sont encore inférieures de 45 K € par rapport au budget total (BT) modifié. Ce chapitre subit de plein fouet les effets de la crise sanitaire avec les fermetures des structures pendant le confinement, les ré-ouvertures limitées lors du déconfinement etc.

Les recettes de billetteries de bleu pluriel sont inférieures de 13 K€ par rapport au BT. Les abonnements de la médiathèque sont inférieurs de 2 K€ par rapport au BT. Les participations des familles sont inférieures de 16 K€ par rapport au BT.

En milliers d'€	CA18	CA19	%19/ 18	CA20	CA20- 19	%20/ 19
Produits des services	1 101	1 234	12,1%	1 065	-169	-13,7%

Les recettes tarifaires sont impactées par une forte baisse de 169 K€ en 2020, soit - 13,7 % principalement en raison de la crise sanitaire, sur les postes suivants :

- la redevance d'exploitation des sucettes publicitaire : - 1 K€ (délibération du 21/10/2020 accordant une remise gracieuse de 25%)
- la billetterie de Bleu pluriel est en baisse de 15 K€
- les recettes tarifaires des services enfance jeunesse présentent une baisse globale de 68 K€, dont :
 - accueils de loisirs petites vacances : - 8 K€ (ALSH fermé pendant les vacances de printemps),
 - accueil de loisirs été : -3 K€ (pas de mini-camps et fréquentation plus faible qu'en 2019),
 - accueil de loisirs ados : -3 K€,
 - accueil périscolaire (garderie + mercredis) : -24 K€,
 - crèche familiale : - 13 K€ (effet crise + baisse d'activité liée aux départs d'assistantes maternelles)
 - crèche collective : -17 K€...
- les recettes tarifaires du restaurant scolaire : - 86 K€ (baisse correspondant à l'arrêt du service pendant le confinement, puis une reprise progressive jusqu'à début juillet)
- les recettes de locations de matériels : - 1 K€
- la mise à disposition des techniciens de bleu pluriel dans le cadre des locations : - 12 K€.

D'autres baisses non liées à la crise sanitaire sont identifiées :

- prestations CAF en baisse de 44 K€ (notamment - 41K€ suite à la baisse d'activité de la crèche familiale).
- remboursement de frais par une commune : - 12 K€ (2019 avait enregistré des remboursements de la Ville de Langueux pour la fabrication des repas pendant 2 périodes de travaux au sein de leur cuisine centrale).

La mise à disposition de personnel enregistre une hausse de 71 K€ lié aux agents mis à disposition de la Ville de Langueux pour la coopération (production des repas). Ces remboursements seront ensuite refacturés à Tréguex à travers le coût repas (estimé à 3,35€ pour 2020, année de démarrage de la coopération).

b) Impôts et taxes

En milliers d'€	BP20	BT20	CA20	CA- BT20	% réalisation/ BT
Impôts et taxes	6 792	6 783	6 781	-2	100,0%

Le budget modifié avait anticipé quelques baisses de recettes fiscales, notamment sur les droits de mutation (impôt perçu par la commune lors des transactions immobilières). Les impôts et taxes encaissés sont proches des prévisions ajustées du budget total à hauteur de 6 781 K€ (taux de réalisation à 100 %).

En milliers d'€	CA18	CA19	%19/ 18	CA20	CA20- 19	%20/ 19
Impôts et taxes	6 590	6 808	3,3%	6 781	-27	-0,4%

Après la dynamique notable enregistrée en 2019 à ce chapitre (+ 3,3%), les impôts et taxes perçus en 2020 sont en baisse globale de 27 K€ par rapport à 2019, soit - 0,4 %.

Les impôts directs locaux (recettes issues de la taxe d'habitation et des taxes foncières) qui représentent un montant total de **4 910 K€** (72 % du chapitre) connaissent une dynamique de + 3,5 % (soit + 164 K€) en 2020. Ces recettes fiscales bénéficient de la revalorisation des bases de + 1,2 % pour les taxes foncières et + 0,9 % pour la taxe d'habitation. Ces taxes ont également enregistré des évolutions physiques (nouvelles constructions, extensions etc...) : + 1,3 % pour les locaux d'habitation et + 7,4 % pour les locaux industriels et commerciaux (dynamique liée aux Parcs d'Activités).

La Dotation d'Allocation Compensatrice versée par l'agglomération est en baisse de 34 K€ comparé à 2019 principalement en raison de la réfaction appliquée pour couvrir une partie du déficit du Centre Intercommunal d'Action Sociale (Service d'Aide à Domicile transféré au CIAS au 1^{er} janvier 2018).

Le Fonds de Péréquation des recettes Intercommunales et Communales (FPIC) est en légère baisse (-2 K€). Il s'agit de la péréquation horizontale. En 2020, le FPIC a été réparti sur la base du droit commun au sein de l'ensemble intercommunal SBAA.

La taxe électricité, fluctuant selon les consommations, est en légère baisse de 2 K€ (soit - 2,4%).

La Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) est en baisse de 14 K€ en raison de l'abattement de 25 % accordé par le Conseil Municipal le 1^{er} juillet 2020 dans le contexte de crise sanitaire. Cela représente une aide indirecte pour 130 établissements environ.

La taxe additionnelle aux droits de mutation subit un net repli de 140 K€, soit -39,3 % en lien avec l'arrêt ou le ralentissement des transactions immobilières pendant le confinement.

c) Dotations et subventions

En milliers d'€	BP20	BT20	CA20	CA-BT20	% réalisation/ BT
Dotations et subventions	1 806	1 967	1 961	-6	99,7%

Le BT20 à hauteur de 1 967 K€ avait anticipé des recettes supplémentaires accordées en cours d'année pour soutenir l'ouverture des structures enfance jeunesse et petite enfance. Le réalisé à hauteur de 1 961 K€ est proche du budget total modifié (99,7%).

En milliers d'€	CA18	CA19	%19/ 18	CA20	CA20- 19	%20/ 19
Dotations et subventions	1 796	1 778	-1,0%	1 961	183	10,3%

Après une légère baisse de 18 K€ en 2019 (-1%), les dotations et subventions sont en hausse de + 183 K€ en 2020, soit + 10,3 %.

La **Dotation Globale de Fonctionnement** représente une recette totale de 1 139 K€ en 2020, soit 58 % de ce chapitre. En 2020, la DGF, dont les 3 composantes sont détaillées ci-dessous, enregistre une légère baisse de 3 580 € en raison d'une baisse de population et d'une ponction pour financer la péréquation verticale (redéploiement interne de l'enveloppe fermée au niveau national).

	2018	2019	2020	Ecart 20- 19	% Ecart 20-19
Dotation forfaitaire	838 782	834 219	826 315	-7904	-0,9%
Dotation Solidarité Rurale (DSR)	131 684	133 345	134 985	1640	1,2%
Dotation Nationale de Péréquation (DNP)	173 161	175 453	178 137	2684	1,5%
Total DGF	1 143 627	1 143 017	1 139 437		
Différence / n-1	65 999	-610	-3 580		
%	6,1%	-0,1%	-0,3%		

Le FCTVA perçu sur les dépenses d'entretien des bâtiments publics et de voirie enregistre une dynamique de 3 K€ par rapport à 2019.

Les autres participations versées par l'État sont en hausse de 15 K€ principalement due à une subvention de soutien à l'ouverture des centres de loisirs d'été (enfants et adolescents).

La participation culturelle versée par le département pour Bleu pluriel est stable (12 K€).

Les participations des communes concernent des enfants extérieurs scolarisés en école publique à Tréguieux sur dérogation accordée par la commune de résidence qui participe dans ce cas aux frais de fonctionnement. L'augmentation de 9 K€ constatée en 2020 est liée au nombre d'élèves concernés.

Le Fonds Communautaire de Fonctionnement (fonds de solidarité versé par l'agglomération) est stable (104 K€) suite à la prolongation du pacte financier.

Le Contrat Enfance Jeunesse (recette CAF) est stable (179 K€).

Les participations "autres organismes" augmentent de 130 K€ : la CAF a versé des aides exceptionnelles pour soutenir les ouvertures des crèches pendant le confinement, le déconfinement et ce jusqu'au 31/07/2020 pour un montant total de 115 K€. D'un autre côté, la CAF a arrêté l'aide annuelle de 7 500€ versée les années précédentes pour l'ASLH ados. A noter également à ce compte, une subvention exceptionnelle de 1 500€ versée par la Sacem pour le Festival des Mots Dits 2020.

Les compensations d'exonérations par l'Etat sont en hausse de 15 K€ en lien direct avec les évolutions des bases exonérées en 2019.

Une dotation recensement a été versée par l'État en 2020 à hauteur de 16 K€.

d) Autres produits de gestion courante

En milliers d'€	BP20	BT20	CA20	CA-BT20	% réalisation/ BT
Autres produits	76	55	46	-9	84,0%

S'agissant des recettes de locations de bâtiments communaux, le budget total anticipait une baisse liée à la crise sanitaire. Ces recettes sont finalement inférieures de 30K€ par rapport au BP 20.

En milliers d'€	CA18	CA19	%19/18	CA20	CA20-19	%20/19
Autres produits	211	180	-14,5%	46	-134	-74,3%

Pour mémoire, les fluctuations de ce chapitre sont liées aux clôtures successives de budgets annexes :

2018 : reversement d'excédent du lotissement Le Créac'h 2 pour 135 938 €.

2019 : reversement d'excédent du lotissement "La Pérouse" pour 106 819 €.

Les produits des locations de bâtiments communaux sont en baisse de 37% en lien direct avec les annulations de locations subies en 2020 en raison de la crise sanitaire. Les seules recettes de locations qui se maintiennent sont celles de La Poste, des bureaux Copernic, du local pause au CTM, ainsi que le logement du Créac'h et le presbytère (loyer versé par la paroisse sur la base d'un bail signé en 1998).

recettes de locations par bâtiment et année (en euros)	2018	2019	2020	% évolution 20/19
Bleu pluriel	8 923	9 325	1 203	-87,1%
Clef des Arts	9 428	9 470	798	-91,6%
Ville Junguenay	10 266	12 943	613	-95,3%
Salle école Le Créac'h	1 919	1 017	0	-100,0%
Bureaux Copernic	15 508	15 023	15 438	2,8%
Local pause (ateliers)	1 519	1 540	1 559	1,2%
La Poste	20 184	20 609	21 179	2,8%
Logement La Poste (hébergement d'urgence)	171	176	0	-100,0%
Logement Le Créac'h	2 831	1 750	4 200	140,0%
Presbytère	379	392	402	2,5%
Locations terrains	683	888	864	-2,7%
Salle polyvalente centre ville	764	370	0	-100,0%
Total	72 576	73 503	46 255	-37,1%

e) Atténuations de charges

Il s'agit essentiellement des remboursements d'assurance statutaire liés aux arrêts maladie.

En milliers d'€	BP20	BT20	CA20	CA-BT20	% réalisation/ BT
Atténuation de charges	132	132	132	1	100,4%

La prévision 2020 était estimée selon les situations connues fin 2019. Le réalisé est conforme aux prévisions. Pour rappel, les cotisations des retraités au CNAS sont constatées à ce chapitre (4 272 € en 2020).

En milliers d'€	CA18	CA19	%19/ 18	CA20	CA20- 19	%20/ 19
Atténuation de charges	161	178	10,9%	132	-46	-25,8%

Ces recettes fluctuent fortement d'une année à l'autre en fonction des arrêts maladies et des requalifications rétroactives.

f) Produits exceptionnels

Il s'agit principalement de remboursements d'assurance (bâtiments et matériels), de produits liés aux contentieux et de crédits permettant d'annuler des mandats émis sur des exercices antérieurs.

En milliers d'€	BP20	BT20	CA20	CA- BT20	% réalisation/ BT
Produits exceptionnels	6	6	90	84	1496,8%

En 2020, ces recettes comprennent des mandats annulés pour 422 €, des versements d'astreintes d'urbanisme pour 904 €, des ventes de matériels communaux pour 178 € (crèche familiale) et des remboursements divers pour 6 680 € (assurance, remboursements de frais suite à des sinistres...).

Ce chapitre a également enregistré en 2020 les écritures de variation du patrimoine lié à la vente d'un espace vert sur la zone de Brézillet (22 150€) et la vente du terrain pour la maison de santé (59 800€).

En milliers d'€	CA18	CA19	%19/ 18	CA20	CA20- 19	%20/ 19
Produits exceptionnels	33	7	-78,1%	90	83	1157,3%

Les variations de ce chapitre sont liées aux écritures de sortie du patrimoine en cas de cessions. En 2020 :

- cession d'une parcelle d'espace vert à une entreprise pour 22 150€,
- cession d'un terrain pour la maison de santé pour 59 800€.

g) Recettes d'ordre

Il s'agit des chantiers en régie (réalisés par les services techniques). En fin d'année, un bilan retrace les fournitures et les heures réalisées dégageant ainsi un coût total par chantier. Ce coût est ensuite valorisé par les écritures comptables entre les sections du budget : une dépense d'investissement et une recette de fonctionnement. Ils s'élèvent à 59 096 € en 2020.

Ce chapitre enregistre aussi les amortissements de subventions d'équipement perçues pour le réseau des médiathèques de la Baie (3 682 € en 2020).

Une régularisation d'amortissement a également été passée en 2020 à la demande du comptable public (9 717€).

En milliers d'€	BP20	BT20	CA20	CA- BT20	% réalisation/ BT
Transferts entre sections	116	76	72	-4	94,9%

En milliers d'€	CA18	CA19	%19/ 18	CA20	CA20- 19	%20/ 19
Transferts entre sections	130	102	-21,3%	72	-30	-29,0%

Les chantiers en régie 2020 (59 096€) sont d'un montant inférieur à celui de 2019 (99 168 €) car moins de chantiers ont été réalisés en 2020.

1.2. Dépenses de fonctionnement

a) Charges à caractère général

Ce chapitre comptabilise les achats de denrées, fournitures, petits matériels, la consommation d'eau, de gaz, d'électricité, les diverses prestations de services, les entretiens et réparations, les maintenances, la formation du personnel, les assurances (hors personnel), l'affranchissement, la téléphonie, la location de matériel, etc...

En milliers d'€	BP20	BT20	CA 20	CA20- BT	% réalisation/ BT
Charges à caractère général	2 151	2 071	1 832	-238	88,5%

Même si le BT avait anticipé de moindres dépenses à ce chapitre (Covid -19), le % de réalisation n'est que de **88,5%**. 238 K€ n'ont pas été dépensés principalement sur les postes suivants :

- dépenses artistiques : - 35 K€
- droits d'entrées : - 4 K€ (moins de sorties des accueils de loisirs)
- prestations de l'agglomération : - 17 K€
- autres prestations de services : -8 K€
- électricité : - 11 K€
- combustibles : - 20 K€
- denrées alimentaires : - 6 K€
- petits équipements : - 5 K€
- fournitures consommables : - 11 K€
- entretiens et réparations bâtiments, voirie, terrains... : - 54 K€ (des enveloppes sont prévues à ces postes, les crédits ne sont consommés qu'en cas de besoin)
- contrat de maintenances (informatique et bureautique) : - 15 K€
- formations : - 7 K€
- honoraires : - 4 K€
- fêtes et cérémonies : - 5K€
- supports de communication : -6 K€
- transports collectifs : -9 K€ (annulation sorties scolaires)
- autres services extérieurs : -5 K€ (moins de missions argent de poche que prévu...)
- réceptions : - 3 K€
- impôts et taxes : - 10 K€ (retards de facturation constatés depuis 2016 par les organismes concernant le recouvrement des droits d'auteurs liés aux spectacles de Bleu pluriel).

Ces non dépenses sont en grande partie liée au contexte de crise sanitaire et ont été prises en compte dans le bilan des impacts.

En milliers d'€	CA 18	CA 19	%19/ 18	CA 20	CA20- 19	%20/ 19
Charges à caractère général	1 718	1 799	4,7%	1 832	33	1,8%

En 2020, les charges à caractère général sont en hausse de 1,8 % (soit + 33 K€) sachant que l'inflation fin 2020 est estimée à + **0,5 %** (source INSEE – évolution annuelle de l'indice des prix à la consommation) après + 1,1 % en 2019.

Au stade du BP, une hausse était annoncée à ce chapitre (+ 13 %) en raison de nouvelles dépenses identifiées telles que le remboursement de frais de repas pour la 1ère année de coopération avec Langueux, les 10 ans du Festival 20 minutes, des prestations de services supplémentaires pour les ados, une prestation supplémentaire concernant le contrat de ramassage des animaux...

Certains postes sont, en effet, en augmentation par rapport à 2019 :

- la prestation de ramassage des animaux : + 5 K€ en raison de l'extension des plages horaires du contrat
- le poste eau / assainissement : + 12 K€ en raison d'un avancement de la période de facturation par le fournisseur (Baie d'Armor Eau)
- les fournitures d'entretien : + 9 K€ en raison des contraintes sanitaires pour l'ouverture des ERP
- les vêtements de travail : + 3 K€ en raison de besoins supplémentaires (contexte sanitaire)

- les autres matières et fournitures courantes : + 3 K€ (masques chirurgicaux acquis en direct)
- l'entretien du matériel roulant : + 11 K€ (plus de frais de réparations)
- les honoraires : + 7 K€
- les remboursements de frais à une commune : + 342 K€ correspondant aux repas commandés auprès de Langueux en 2020 (89 504 repas à 3,35€ soit 300 K€) ainsi que des remboursements de frais préalables à la mise en œuvre de la coopération pour 42 K€
- les remboursements de frais au GFP (Groupement à Fiscalité Propre) de rattachement : + 13 K€ en raison des masques en tissus et chirurgicaux acquis par l'intermédiaire de Saint-Brieuc Armor Agglomération.

D'autres postes présentent des baisses notables souvent en lien avec les restrictions sanitaires :

- le budget artistique de Bleu pluriel est en baisse globale de 31 K€ (malgré l'augmentation de 10 K€ pour les 10 ans du Festival 20 minutes)
- les prestations de Saint-Brieuc Armor Agglomération : -12 K€
- l'électricité et les combustibles : - 30 K€
- le carburant : - 8K€
- l'alimentation : - 170 K€ (fabrication des repas en coopération avec Langueux)
- les entretiens et réparations de terrains, voirie, réseaux, autres biens mobiliers en baisse globale de 35 K€
- les contrats de maintenance en baisse de 8 K€
- les fêtes et cérémonies : - 6K€ (restrictions sanitaires)
- les frais de communication : - 8K€
- les frais de transports collectifs : - 11K€
- les réceptions : - 13K€ (restrictions sanitaires)
- les frais de télécommunication : - 3K€
- les frais de nettoyage des locaux : - 2K€
- les autres services extérieurs : - 5K€ (moins de missions argent de poche qu'en 2019).

Au final, l'augmentation est moins forte que prévue et certaines dépenses sont même en baisse du fait des restrictions sanitaires. En conséquence, les dépenses supplémentaires ont été en partie absorbée par des dépenses annulées.

b) Charges de personnel

Ce chapitre regroupe essentiellement la rémunération du personnel municipal, du personnel employé via le Centre de gestion et des cotisations (URSSAF, CNRACL, IRCANTEC, CNFPT...).

En milliers d'€	BP20	BT20	CA 20	CA20- BT	% réalisation/ BT
Charges de personnel	5 576	5 460	5 388	-72	98,7%

En 2020, les principaux écarts de dépenses par rapport au BP ont été anticipés et pris en compte lors de la dernière décision modificative d'où ce niveau de réalisation très proche du budget total (98,7%).

En milliers d'€	CA 18	CA 19	%19/ 18	CA 20	CA20- 19	%20/ 19
Charges de personnel	5 368	5 500	2,5%	5 388	-112	-2,0%

En 2019 les charges de personnel avaient augmenté de 2,5 %. Le réalisé 2020, en baisse de 112 K€, soit -2 % revient à un niveau proche du CA 2018.

Certains postes sont en hausse :

- autre personnel extérieur (maladie, renfort...) : + 16 K€ en raison de besoins plus importants de remplacements via le Centre de Gestion (direction crèche) ainsi que du début du contrat de la chargé de mission au restaurant scolaire
- rémunération personnel titulaire : + 18 K€ (Glissement Vieillesse Technicité, accord Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations, création d'un poste au 1^{er} juin 2020 pour mise à disposition à Langueux dans le cadre de la coopération repas...)

D'autres postes sont en baisse :

- cotisation au CNFPT : - 6 K€ (taux de cotisation abaissé temporairement en novembre et décembre 2020 en raison de la crise sanitaire – beaucoup de formations annulées)
- régime indemnitaire : - 2 K€ malgré un effet "prime Covid" de + 10 K€
- rémunération du personnel non titulaire : - 67 K€, baisse principalement liée aux départs successifs d'assistantes maternelles courant 2020 au sein de la crèche familiale (-41 K€) mais aussi à moins de personnel non titulaire qu'en 2019 sur plusieurs services (restaurant scolaire : -50 K€ ; ALSH ados : - 11 K€ ; accueil périscolaire : - 11 K€ ; espaces verts : -37 K€...) quand d'autres services ont eu un effet inverse (accueil +23 K€, direction technique + 41 K€). Les efforts des services ont été poursuivis pour limiter, à chaque fois que cela a été possible, les dépenses de personnel notamment à l'occasion de remplacements.
- les cotisations, étant liées aux évolutions des rémunérations, sont en baisse globale de 57 K€.
- l'assurance du personnel est en baisse de 8 K€ grâce à l'adhésion au nouveau contrat groupe d'assurance statutaire passé via le Centre de Gestion des Côtes d'Armor (retour à un taux de cotisation de 3,59 % en 2020 alors que ce taux était passé à 3,89 % en 2019 suite à une hausse imposée par notre assureur sous l'ancien contrat). A noter que le taux de cotisation de ce nouveau contrat groupe est garanti sans augmentation pendant 4 ans, soit jusqu'en 2023.

c) Autres charges de gestion courante

En milliers d'€	BP20	BT20	CA 20	CA20- BT	% réalisation/ BT
Autres charges de gestion	658	659	653	-6	99,1%

Les charges de gestion courante sont réalisées à hauteur de 99 %, soit 6 K€ non dépensé.

Des enveloppes inscrites en "frais de mission", "formation des élus" et "frais de représentation du Maire" n'ont pas été utilisées (- 2 K€).

Les crédits prévus en pertes sur créances irrécouvrables ou éteintes n'ont presque pas été consommés (-5K€). Cela fluctue en fonction des états transmis par le comptable public.

Les subventions des emplois associatifs sont moins élevées que prévues à cause des confinements (- 3K€).

Les subventions aux écoles pour les sorties scolaires n'ont pas atteints les crédits prévus (-3 K€).

En milliers d'€	CA 18	CA 19	%19/ 18	CA 20	CA20- 19	%20/ 19
Autres charges de gestion	520	644	23,8%	653	9	1,5%

Après le plancher atteint en 2018 (pas de subvention au CCAS), 2019 a enregistré une hausse de 23,8 % avec le retour d'une subvention versée au budget du CCAS (financement de l'action sociale communale).

En 2020, ce chapitre est en hausse modérée de 9 K€, soit + 1,5 %.

Les indemnités des élus et les cotisations s'y affèrent sont en hausse de 13 K€ suite à la révision des indemnités autorisées lors de l'installation du nouveau Conseil Municipal (majoration en tant que commune chef-lieu de canton).

Les subventions aux associations sont en hausse de 14 K€ : des aides exceptionnelles ont été accordées à des associations en lien avec la crise sanitaire (+ 10 K€), une subvention a également été allouée à l'ADMR afin de soutenir son projet d'acquisition au sein de la maison de santé (+ 2 K€), la subvention à l'Office Culturel Tréguésien est aussi en hausse (+ 6 K€).

En parallèle de ces augmentations, certains postes sont en baisse. La subvention du CCAS a baissé de 10 K€ (passant de 139 K€ à 129 K€ en 2020). Les subventions pour les 4 emplois associatifs sont aussi en baisse globale de 4 K€ en raison de situations de chômages partiels pendant les confinements.

Les subventions aux écoles pour les sorties et animations scolaires sont en baisse de 5 K€ en raison des annulations découlant des restrictions sanitaires.

d) Atténuations de produits

En milliers d'€	CA 18	CA 19	%19/ 18	CA 20	CA20- 19	%20/ 19
Atténuations produits	1			2	2	

Malgré l'absence de dépenses à ce poste en 2019, une atténuation de produit a été constatée en 2020. Elle correspond à des dégrèvements de Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants accordés par les services fiscaux en fonction d'éléments justificatifs présentés par des contribuables.

e) Charges financières

Ce chapitre comptabilise les charges d'intérêts des emprunts, les intérêts courus non échus (rattachement des intérêts) ainsi que les frais de ligne de trésorerie.

En milliers d'€	BP20	BT20	CA 20	CA20- BT	% réalisation/ BT
Charges financières	87	80	77	-3	96,7%

Le BT 20 avait anticipé une baisse afin de se rapprocher du réalisé. Les intérêts des emprunts à taux variables, estimé à hauteur de 20 K€, s'élèvent finalement à 16 K€ (dont 13 K€ pour l'emprunt structuré Dexia) et les taux fixes : 62 K€.

Enfin, les 2 K€ prévu pour une ligne de trésorerie n'ont pas été utilisés.

En milliers d'€	CA 18	CA 19	%19/ 18	CA 20	CA20- 19	%20/ 19
Charges financières	98	94	-4,6%	77	-16	-17,6%

En 2020, aucun nouvel emprunt n'a été contracté sur le budget de la Ville. La baisse des charges d'intérêts se poursuit. La charge d'intérêts à taux variable est stable malgré le fait que le taux de l'échéance 2020 de l'emprunt structuré était de 5,52 % contre 3,67 % en 2019, soit + 2K€.

	2018	2019	2020
Taux moyens/an	1,75 %	1,86 %	1,84 %
Dont taux moyen dette à taux fixe	2,58 %	2,53 %	2,38 %
Dont taux moyen dette à taux variable	0,44 %	0,81 %	0,98 %

f) Charges exceptionnelles

En milliers d'€	BP20	BT20	CA 20	CA20- BT	% réalisation/ BT
Charges exceptionnelles	1	2	1	-1	58,1%

Il s'agit principalement d'annulations ou de réductions de titres de recettes émis sur des exercices antérieurs.

En milliers d'€	CA 18	CA 19	%19/ 18	CA 20	CA20- 19	%20/ 19
Charges exceptionnelles	12	1	-91,5%	1	0	-7,0%

Pour mémoire, 2018 a enregistré des indemnités versées aux propriétaires du lotissement le Créac'h 2 pour les dysfonctionnements des pompes et cuves de récupération des eaux pluviales (7 700€ - délibération du 27 juin 2018).

g) Provisions

En milliers d'€	CA 18	CA 19	%19/ 18	CA 20	CA20- 19	%20/ 19
Dotations provisions		52			-52	

Par délibération du 18 décembre 2019, il a été décidé de constituer une provision pour litige en raison de l'ouverture d'un contentieux en première instance contre la Ville de Trégueux. Le jugement qui devait avoir lieu en novembre 2020 a finalement été reporté. La provision a donc été conservée en 2020 dans l'attente.

h) Dépenses d'ordre

En milliers d'€	BP20	BT20	CA 20	CA20- BT	% réalisation/ BT
Transferts entre sections	517	517	599	82	115,9%

Les amortissements permettent de constater chaque année la dépréciation des biens et d'engager des ressources nouvelles pour les renouveler. Les communes de plus de 3 500 habitants ont obligation d'amortir les biens renouvelables (mobiliers, matériels, logiciels, matériels de transports...) à l'exception des immeubles et de la voirie.

C'est une charge de fonctionnement (chapitre 042) et un produit d'investissement (chapitre 040).

Les études non suivies de travaux dans un délai de 2 ans sont amorties.

Les durées d'amortissement par types de biens ont été actées par délibérations du 5 mars 1997 et du 29 janvier 2014.

En milliers d'€	CA 18	CA 19	%19/ 18	CA 20	CA20- 19	%20/ 19
Transferts entre sections	517	536	3,6%	599	63	11,7%

Pour mémoire, en 2019, ce chapitre comptabilisait 535 707 € d'amortissements et 112 € liés aux cessions de biens communaux (cession d'une parcelle).

En 2020, ce chapitre comptabilise 516 642 € d'amortissements, des écritures de cessions de parcelles :

- 22 150 € pour un espace vert cédé dans la zone de Brézillet,
- 59 800 € de terrain vendu à Office Santé pour la construction de la maison de santé pluridisciplinaire.

2. La section d'investissement

	BP 2020	DM1	DM2	DM3	BT 2020	CA 2020	Reports
TOTAL Dépenses d'Investissement	5 802 139	-104 941	55 748	-544 825	5 208 121	3 710 429,85	1 327 589
TOTAL Recettes d'Investissement	5 802 139	-104 941	55 748	-544 825	5 208 121	2 873 184,84	69 859

Les dépenses 2019 comprennent le déficit d'investissement 2019 : **741 977,80 €**.

Le volume total d'investissement réalisé en 2020 est proche de 3,7 millions d'€ dont **2,2 millions** de dépenses d'équipements et de fonds de concours versés (hors reports). 1,3 millions d'€ sont reportés en 2021 (dépenses engagées non réalisées au 31/12/20).

2.1. Les recettes d'investissement

a) Dotations, fonds divers et réserves

	Recettes d'investissement	BP 2020	BT 2020	CA 2020	Reports
10222	FCTVA	254 000	254 321	254 320,73	
10226	Taxe Aménagement	100 000	150 000	156 583,66	
1068	Affectation excédent fonctionnement antérieur	1 662 232	1 662 232	1 662 232,67	
	TOTAL CHAPITRE 10	2 016 232	2 066 553	2 073 137,06	

Le FCTVA (Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée) est basé sur les dépenses éligibles réalisées en 2019 : 1 550 358,04 € TTC multipliées par le **taux de 16,404 %**, soit 254 320,73 €.

Les taxes d'aménagements encaissées sont proches du BT 2020. Cette recette est liée aux constructions, extensions actées par autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables...).

L'excédent de fonctionnement 2019 (**1 662 232,67 €**) a été affecté en totalité à l'investissement conformément à la délibération du 4 mars 2020.

b) Subventions d'investissement

Recettes d'investissement	BP 2020	BT 2020	CA 2020	Reports
Subventions	272 024	265 641	158 947,40	69 859

Les subventions d'équipement ont été versées à hauteur de **60 %** ; **69 859 €** sont reportées en 2021.

Les subventions encaissées en 2020 sont les suivantes :

- 22 129 € de solde de DSIL pour la Rénovation thermique de l'Hôtel de Ville,
- 1 641 € de participation du SDE pour les travaux sur les feux tricolores du carrefour Pasteur
- 27 554 € de participation du SDE pour l'effacement du réseau du secteur Charcot Pradal
- 2 727€ de subventions CAF pour du matériel informatique et du mobilier pour l'ALSH du Créac'h
- 24 514 € de DETR pour la rénovation de l'église (solde DETR 2016)
- 80 382 € de DETR pour la requalification de la rue Pasteur (sur 137 548€ obtenu, d'où un report de 57 166€)

c) Emprunts

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2020	BT 2020	CA 2020	Reports
Emprunts	1 665 077	933 263	0,00	0

L'emprunt d'équilibre a été ramené à 933 K€ par décisions modificatives. Il n'a pas été nécessaire de contracter un emprunt en 2020, le montant des dépenses reportées à 2021 étant conséquent (1,3 millions d'€).

d) Amortissements (opération d'ordre entre section)

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2020	BT 2020	CA 2020	Reports
Opération d'ordre de transfert entre section	516 646	516 646	598 591,70	0

Ces recettes font l'objet d'une dépense d'ordre en section de fonctionnement de montant identique.

En 2020, ce chapitre comptabilise 516 642 € d'amortissements, des écritures de cessions de parcelles :

- 22 150 € pour un espace vert cédé à une entreprise dans la zone de Brézillet,
- 59 800 € de terrain vendu à Office Santé pour la construction de la maison de santé pluridisciplinaire.

e) Opérations patrimoniales

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2020	BT 2020	CA 2020	Reports
Opérations patrimoniales	42 509	42 509	42 508,68	0

Les frais d'études ainsi que les frais d'insertion et de publication d'appel d'offres deviennent éligibles au FCTVA lorsqu'ils sont suivis de travaux et dès lors qu'ils sont transférés par opération d'ordre du compte 203 aux comptes 21 ou 23 (opérations dites "patrimoniales"). Ainsi, en 2020, différentes études réalisées en 2018/2019 (voirie, chapelle Sainte-Marie, centre de loisirs...) ont été intégrées pour 42 509 €.

2.2. Les dépenses d'investissement

Les dépenses totales d'investissement sont réalisées à hauteur de 71 % (comparé au budget total).

Les dépenses d'équipements (chapitres 20, 204, 21, 23 y compris travaux en régie) sont réalisées à hauteur de **59 %**. Elles s'élèvent à **2 164 630 €**, en hausse de 13,6 % comparé à 2019 (1 905 569 €). Il est proposé de reporter **1 327 589 €** en 2021 (dépenses engagées en 2020 non réalisées au 31 décembre).

a) Remboursements du capital des emprunts

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2020	BT 2020	CA 2020	Reports
Remboursement du capital	747 915	747 915	747 914,28	0

Le capital de l'annuité 2020 a été remboursé, comme prévu, pour 747 914 €.

budget principal de la ville	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Encours de la dette	4 971 075	4 220 895	3 472 981
Encours de la dette/hab.INSEE	579	490	404
Encours/épargne brute (= délai de désendettement)	2,2	1,9	1,7

Le ratio encours/épargne brute permet de mesurer le délai de désendettement d'une collectivité. Au 31/12/2020, si la ville consacrait toutes ses recettes à rembourser ses emprunts, cela prendrait **1,7 ans**. Lorsque ce ratio est inférieur à 5 ans, la solvabilité de la collectivité est bonne.

b) Frais d'études et logiciels

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2020	DM1	DM2	DM3	BT 2020	CA 2020	Reports
Frais d'études	47 251	0	-35 000	-5 000	7 251	5 451,00	1 800
Logiciels	4 760	3 831	1 320	-2 000	7 911	5 712,00	600
Total Chapitre 20	52 011	3 831	-33 680	-7 000	15 162	11 163,00	2 400

Les dépenses d'études et de logiciels sont réalisées à hauteur de 74 %.

Les études payées en 2020 sont un relevé topographique rue de la Haute Ville a été réalisé pour 3 951€ et des frais de géomètre pour la maison de santé pour 1 500 €. Un diagnostic voirie est reporté pour 1 800 €.

Les dépenses de logiciels sont moins élevées que prévues ; certaines ne se sont pas réalisées (logiciels de bleu pluriel...). L'antivirus a été renouvelé pour 3 830 € et une mise à jour du logiciel RH a été réalisée pour la mise en place de la DSN (Déclaration Sociale Nominative) pour 1 320 €. Un nouveau certificat de signature

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2020	DM1	DM2	DM3	BT 2020	CA 2020	Reports
Subventions équipement cne	100 000	-31 316	0	0	68 684	68 682,31	0
Subventions équipement St Brieuc Agglo	282 500	-174 763	-31 500	0	76 237	20 229,71	54 224
Subventions d'équipement versées - SDE	99 034	-620	24 000	-2 364	120 050	70 618,15	47 989
Subventions d'équipement - autres EPL	55 000	0	0	0	55 000	0,00	55 000
Subventions d'équipement - pers. Dt privé	304 750	0	0	-97 500	207 250	147 250,00	60 000
Total Chapitre 204	841 284	-206 699	-7 500	-99 864	527 221	306 780,17	217 213

68 682€ ont été versé à la ville de Langueux pour financer 50 % des dépenses d'investissements réalisés par Langueux en amont de la mise en œuvre de la coopération pour la production des repas (délibération n°2020-035 de Trégueux le 4 mars 2020).

20 230 € ont été versés à l'agglomération pour des travaux sur le réseau pluvial du carrefour de la Hazaie.

70 318 € de fonds de concours ont été versés au Syndicat Départemental d'Énergie (SDE) pour les travaux suivants :

- éclairage public : 1 772 € (modifications, rénovations...)
- éclairage public carrefour La Hazaie : 12 446 €
- éclairage public rue Pasteur : 30 458 €
- le programme de remplacement des ballons fluorescents : 25 941 €

47 989 € sont reportés en 2021 (soldes carrefour La Hazaie, rue Pasteur...).

Concernant la construction de logements sociaux, la ville a versé :

- 99 000 € pour l'opération 6 rue de Verdun (BSB – 11 logements)
- 48 250 € pour l'opération 43 B rue de Verdun (BSB – 10 logements)

Les autres programmes, n'ayant pas fait l'objet de demande de versement par les bailleurs, sont reportés en 2021 pour **115 000 €**.

d) Acquisitions de terrains, véhicules, matériels et mobiliers

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2020	DM1	DM2	DM3	BT 2020	CA 2020	Reports
Terrains nus	3 866	0	0	1 171	5 037	2 149,00	1 140
Terrains bâtis	860 000	-760 000	0	-100 000	0	0,00	0
Plantations arbres et arbustes	1 500	0	0	3 000	4 500	324,50	2 930
Matériel de transport	59 976	5 000	-7 000	0	57 976	57 063,36	0
Matériel informatique	25 062	0	5 000	1 100	31 162	25 576,53	838
Matériel bureautique	2 500	0	0	0	2 500	2 196,00	0
Mobilier	15 273	0	0	-6 600	8 673	6 620,86	990
Autre matériel	188 150	500	10 850	-51 492	148 008	131 456,44	2 068
Total Chapitre 21	1 156 327	-754 500	8 850	-152 821	257 856	225 386,69	7 966

Concernant les terrains, des régularisations d'emprise rue de la Haute Ville sont réalisées pour 1 252€.

Des véhicules ont été acquis : une moto pour la police municipale (4 963 €), un camion benne pour les Espaces Verts (27 671€), un véhicule électrique de propreté urbaine (24 430€).

En matériels informatiques :

- 10 203€ ont été dépensés pour l'administration générale (renouvellement des ordinateurs et achat de PC portables pour le télétravail)
- 3 750€ pour les tablettes des élus (dématérialisation)
- 10 185 € d'équipements divers pour les écoles publiques (ordinateurs portables, vidéoprojecteurs...).

En matériel bureautique, 1 copieur a été acquis pour l'Hôtel de Ville (accueil – police) pour 2 196€.

En mobilier : 1 278€ pour les écoles publiques, 2 985€ pour la médiathèque...

En autres matériels :

Des équipements sons et lumières ont été renouvelés à Bleu pluriel pour 72 606 €.

Concernant la police municipale, 5 598 € pour les caméras piétons, gilet pare balle, rampe véhicule...

Divers matériels et équipements ont été achetés pour le restaurant scolaire (1 296 €), les écoles publiques (1 969 €), les accueils de loisirs (3 584 €).

Divers matériels ont été acquis (7 374 €) pour renouveler et améliorer les équipements mis à disposition des associations (barrières de ville, toile chapiteau...).

Concernant les équipements sportifs, 4 735€ ont été dépensés au stade Allenic (tapis de protection piste d'athlétisme, traceur électrique terrain de football...) et une auto-laveuse (11 994 €) pour les salles de sports (basket et raquettes).

De nouveaux équipements ont été acquis pour entretenir les espaces verts (coupe bordure, taille haies ...) pour 4 159 €, ainsi que des outillages pour les ateliers municipaux pour 6 322 €. Du mobilier urbain a été acquis pour 2 306 € et des illuminations pour 5 653 €.

e) Travaux espaces verts, bâtiments, voirie

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2020	DM1	DM2	DM3	BT 2020	CA 2020	Reports
Travaux espaces verts	7 200	5 000	0	0	12 200	12 120,00	0
Travaux bâtiments	806 091	734 912	-13 822	-32 494	1 494 687	522 088,34	892 247
Travaux voirie	1 290 423	112 515	101 900	-212 646	1 292 192	1 027 995,55	207 763
Total Chapitre 23	2 103 714	852 427	88 078	-245 140	2 799 079	1 562 203,89	1 100 010

Les travaux sont réalisés à hauteur de 56 % du budget total. **1 100 010 €** de dépenses non réalisées sont reportées en 2021.

Au cimetière, ont été financés la construction d'un nouvel ossuaire pour 4 925 € et un columbarium pour 7 195 €.

Des travaux sur les bâtiments communaux ont été réalisés pour **522 088 €**, ils concernent principalement :

- des travaux à l'Hôtel de Ville pour 14 017€ (ravalement façade, soufflage salle du conseil...)
- l'installation de robinets électroniques dans les bâtiments communaux : 28 875 €
- des travaux à Bleu pluriel pour 36 592 € (déport commande régie en milieu de salle, bardage bois entrée...)
- fin de la rénovation de l'église Saint-Pierre pour 30 287 €
- fin de l'extension du local pétanque pour 31 085 €
- salle omnisports du stade Allenic : 12 411 € (maîtrise d'œuvre toiture...)
- salle raquettes : 6 924 € (maîtrise d'œuvre toiture)
- chauffage de la crèche : 13 405 €
- construction de la maison de santé : 315 992 €

Les travaux d'aménagement de voirie s'élèvent à **1 027 996 €** et concernent principalement les chantiers suivants :

- requalification de la rue Pasteur : 533 515€ (+ 5 715€ reportés en 2021)
- aménagement de voirie carrefour Hazaie + rue de la Hazaie : 266 088 € (+ 7108 € reportés en 2021)
- aménagement du giratoire des Sculpteurs : 3578€ (+ 121 311 € reportés en 2021)
- voirie rue de la Haute Ville : 39 475€
- aménagement pour éclairage accès piétons école du Créac'h : 7 524€
- revêtement cour de l'école du Créac'h : 14 820€
- portique au stade Allenic : 13 515€
- structure de jeux au Parc de la Ville Junguenay : 21 980 €
- signalétique et panneaux de police : 19 950 €
- fin de l'effacement Basse Tension du quartier Charcot Pradal : 55 108 €

Des travaux de voirie sont reportés en 2021 pour **207 763 €**.

f) Dépenses d'ordre

Il s'agit des chantiers en régie (réalisés par les services techniques). En fin d'année, un bilan retrace les fournitures et les heures réalisées dégageant ainsi un coût total par chantier. Ce coût est ensuite valorisé par les écritures comptables entre les sections du budget : une dépense d'investissement et une recette de fonctionnement.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2020	DM1	DM2	DM3	BT 2020	CA 2020	Reports
Travaux en régie	103 000	0	0	-40 000	63 000	59 096,15	0

Les chantiers en régie s'élèvent à un montant total de **59 096 €** dont 26 311 € de main d'œuvre technique et 32 785 € de fournitures. Ils sont moins élevés que prévus au BP car plusieurs chantiers ont été annulés.

3. Résultats 2020 et affectation

3.1. Résultats de clôture du budget principal – affectation

Résultats d'exécution 2020	en euros
Fonctionnement	1 595 317,83
Investissement	-837 245,01
Résultat global de l'exercice	758 072,82
Restes à réaliser - dépenses	1 327 589,00
Restes à réaliser - recettes	69 859,00
Solde des restes à réaliser 2020	-1 257 730,00
Résultat global de clôture (résultat global de l'exercice - solde RAR)	-499 657,18
Besoin de financement (déficit investissement + solde des reports)	2 094 975,01
Proposition d'affectation au BP 2021	
Affectation au compte 1068 (investissement)	1 595 317,83
Affectation en fonctionnement	0,00

L'article L1612-6 du Code général des collectivités territoriales et la circulaire 89-18 du 30/01/1989 prévoient que le besoin de financement doit être couvert en totalité par le résultat de fonctionnement.

3.2. Résultats 2020 consolidés

Budget principal	Dépenses	Recettes	Excédents	Déficits
Fonctionnement	8 552 122,74 €	10 147 440,57 €	1 595 317,83 €	
Investissement	3 710 429,85 €	2 873 184,84 €		-837 245,01 €
Résultats cumulés	12 262 552,59 €	13 020 625,41 €	758 072,82 €	
SPIC Centrale solaire Jaurès	Dépenses	Recettes	Excédents	Déficits
Fonctionnement	13 133,93 €	25 935,37 €	12 801,44 €	
Investissement	33 800,60 €	22 904,08 €		-10 896,52 €
Résultats cumulés	46 934,53 €	48 839,45 €	1 904,92 €	
Domaine des Sculpteurs	Dépenses	Recettes	Excédents	Déficits
Fonctionnement	1 120 752,28 €	1 120 752,28 €	0,00 €	
Investissement	1 163 246,21 €	1 542 493,93 €	379 247,72 €	
Résultats cumulés	2 283 998,49 €	2 663 246,21 €	379 247,72 €	0,00 €
Présentation consolidée	Dépenses	Recettes	Excédents	Déficits
Fonctionnement	9 686 008,95 €	11 294 128,22 €	1 987 366,99 €	
Investissement	4 907 476,66 €	4 438 582,85 €		-848 141,53 €
TOTAL GENERAL	14 593 485,61 €	15 732 711,07 €	1 139 225,46 €	